

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 255**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la SA d'HLM Phocéenne  
d'Habitations.

Opérations : huit programmes de réhabilitation concernant des résidences situées  
sur Marseille (13010, 13011, 13013, 13015) et Arles.

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409**

## PRESENTATION

La SA d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour huit demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 1 773 326,70 €

Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 3 940 726,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (travaux de réhabilitation concernant des résidences situées sur Marseille (13010, 13011, 13013, 13015) et Arles).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la SA d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 49 630 004,31 €

Cet encours représente 4,65% de l'encours garanti des organismes HLM et 4,28% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL